
Liste des 25 ecclésiastiques du district de La Châtre (Indre) ayant abdicqué de leurs fonctions, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Liste des 25 ecclésiastiques du district de La Châtre (Indre) ayant abdicqué de leurs fonctions, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 394;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37592_t1_0394_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

envoient l'état des ecclésiastiques de leur district qui ont abjuré les erreurs du fanatisme et de la superstition. Ils sont au nombre de 25. Ces administrateurs annoncent l'envoi de l'argenterie de leurs églises au département de l'Indre.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des administrateurs du district de La Châtre (2).

Les administrateurs du district de La Châtre, à la Convention nationale.

« La Châtre, le 26 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Les administrateurs du district de La Châtre, au département de l'Indre, pénétrés de leur serment de vivre libres ou mourir, ont employé tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour le maintien des lois sacrées que vous avez rendues; ils viennent d'achever la destruction du fanatisme qui régnait encore parmi le peuple de leur territoire. 279 marcs 5 gros d'argent et 4,500 livres de cuivre ont été enlevés des églises et envoyés au département de l'Indre. 250 marcs d'argent, 2 marcs d'or et 39 marcs de draperie d'or, provenant de l'émigré Villaines ont devancé cet envoi qui vous parviendra. Les églises ont été converties en magasins de fourrages pour l'armée; nos ci-devant prêtres, rougissant de leur premier état, se sont déprétrisés, leurs titres ont été brûlés. Voici la liste de leurs noms, plusieurs d'entre eux se sont mariés, et les plus vigoureux sont partis volontairement pour l'armée de l'Ouest avec 23 pères de famille.

« La vente des biens des émigrés et des prêtres réfractaires s'opère tous les jours et ils sont portés au triple de leur estimation.

« Notre Société populaire vient d'armer et équiper, à ses frais, un cavalier pour voler aux frontières; toutes nos impositions sont à peu près payées, nous marchons à pas de géants vers le terme de la Révolution, et nous bénissons tous la fermeté héroïque des Montagnards, des sauveurs du peuple, que nous prions, au nom de la République, de rester à leur poste jusqu'à ce que nos soldats aient foudroyé le dernier des tyrans et purgé la terre sainte de ces moustres qui la désolent.

« De SAINTHORENT; BASSAT, *procureur syndic*; YVERNAULT; GUIs, *secrétaire*. »

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

DISTRICT DE LA CHÂTRE.

Liste des ci-devant ecclésiastiques qui ont abdiqué leurs qualités dans l'étendue du district de La

Châtre, au directoire duquel ils ont déposé leurs lettres de prêtrise (1).

Jean Peyrot-Doulon, ex-chanoine à La Châtre, le 18 brumaire.

Pierre-Sylvain Lefort, ex-cordelier, le 1^{er} frimaire.

Antoine Parnajon, ex-prieur du ci-devant chapitre de La Châtre, le 2 frimaire; ce particulier, qui est âgé de 71 ans, vient d'épouser sa petite nièce, âgée de 24 ans.

Jean-Jacques Ducreuzet, ex-curé de Nérét, du 5 frimaire.

Sylvain de Fougères, ex-curé à Lourdoueix-Marat, le 6 frimaire.

Charles-Claude Selleron, ex-curé à La Châtre, le 6 frimaire.

Pierre Coulmain, ex-curé à La Châtre, le 6 frimaire.

Jean-Baptiste Thouin, ex-clerc tonsuré et bénéficiaire à La Châtre; en 1789 ses titres ont été brûlés au directoire du district.

Pierre Delaveau, ex-curé à La Châtre, le 7 frimaire.

Jacques Tollaire, ex-curé à Indre-Source le 7 frimaire.

Jean-Baptiste Tixier, ex-curé à Indre-Source, le 7 frimaire.

Joseph Savy, ex-curé à Saint-Martin-de-Poulligny, le 8 frimaire.

Jean-Baptiste Lenüt, ex-vicaire à La Châtre, le 8 frimaire.

Gabriel Pirot, ex-chanoine à La Châtre, le 9 frimaire.

Jean Brum, ex-curé de Chassignolles, le 6 frimaire.

Louis Despruneaux, ex-desservant du Magny, demeurant à La Châtre, le 9 frimaire.

Sylvain Vallet, ex-curé de Crozon, le 10 frimaire.

Thabaud, ex-curé de Neuvy, le 11 frimaire.

Jean-Germain Pouradier, ex-curé de Jouet, le 11 frimaire.

Gabriel Pelletier, ex-curé de La Busserette, le 11 frimaire.

Jean Pouradier, ex-curé de Vigoulan, le 11 frimaire.

Antoine Pouradier, ex-curé de Notre-Dame-de-Poulligny, le 11 frimaire. (Le lendemain de leur abdication, ces deux frères se sont enrôlés dans l'armée de l'Ouest).

Pierre-Louis Pinon, ex-chanoine à La Châtre, le 14 frimaire.

Autourde, ex-curé des Urciers, le 16 frimaire.

Germain Delaveau, ex-vicaire à Saint-Charlier, le 17 frimaire.

Le présent tableau certifié véritable par nous, administrateurs du directoire du district de La Châtre, soussignés, en séance publique et permanente, le 25 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

YVERNAULT, DE SAINTHORENT, GUIs, *secrétaire*.

Le citoyen Hardy, chef du bureau de l'Administration des biens nationaux près la commune de Paris a envoyé 200 livres en assignats pour la contribution volontaire de lui et des em-

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 123.

(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 866, pièce 29.

(1) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 866, pièce 20.